Renseignement Militaire : Evolution et Défis de la DRM

Category: 1992-2000,2000-2020,2020-2030,Actualités,DRM,Europe de l'Ouest,Géopolitique,Livres et publications,Numérique,Renseignement,Services français 30 mars 2024



Le 16 juin 1992, la Direction du renseignement militaire (DRM) est créée, marquant un tournant crucial dans l'histoire de notre nation. L'enjeu ? Offrir à notre pays une capacité autonome d'appréciation de situation, accroître la synergie entre les bureaux de renseignement des différentes armées, renforcer la sécurité nationale et garantir la souveraineté française face aux défis géopolitiques.

DRM: un positionnement unique

Placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA), la Direction du Renseignement Militaire (DRM) monte en puissance au fil des années avec la création de centres spécialisés en renseignement d'origine image, électromagnétique, humaine et cyber. Sans oublier le Centre de formation interarmées au renseignement, une structure interarmées sans équivalent en France, et le Centre de renseignement géospatial. Le métier de toutes ces structures et de leurs agents ? Fabriquer le renseignement d'intérêt militaire. « Nous évaluons les capacités militaires et l'environnement de nos compétiteurs et adversaires ou des groupes armés. En bref, tous ceux susceptibles d'agir contre nos forces militaires ou de nuire aux intérêts de la France », résume le général Jacques de Montgros, l'actuel directeur du renseignement militaire.

Au sein des services de renseignement, le positionnement de la DRM est unique : elle s'adresse

aux niveaux à la fois stratégique (les autorités civiles et militaires) et tactique (les forces armées). Elle éclaire en effet la prise de décision du CEMA, en lui permettant de proposer des options militaires au Président de la République. Dans le même temps, elle contribue à la préparation de l'action des forces armées sur le terrain, en leur fournissant du renseignement pour comprendre la menace à affronter.

Une nouvelle organisation depuis 2022

Depuis 1992, la DRM a dû s'adapter aux nouveaux théâtres de crise, des Balkans à l'Ukraine, de l'Afghanistan au Sahel en passant par le Levant. Elle a su intégrer de nouvelles technologies et créer de nouveaux partenariats. Mais pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain liés à l'évolution des conflictualités, il fallait aller encore plus loin.

En septembre 2022, elle franchit ainsi un nouveau cap en faisant évoluer son organisation. Il ne s'agit pas d'un simple ajustement, mais bel et bien d'un changement de paradigme. Les trois mots d'ordre : décloisonnement, agilité et réactivité. Dans cette optique, des « plateaux » en charge de thématiques ou de zones géographiques spécifiques sont créés. Chacun d'eux est à lui seul une « petite DRM ». D'un côté, il rassemble des spécialistes de la recherche et de l'exploitation du renseignement, des experts de la donnée et des partenariats. De l'autre, il s'appuie sur le savoir-faire des centres de la DRM en renseignement image, électromagnétique, cyber, humain et géospatial.

En coordination avec la chaîne des opérations, le chef de plateau réfléchit notamment à l'emploi des capteurs, ces « outils » (satellites, centres d'écoute, avions, drones, bateaux, capacités cyber ou équipes spécialisées dans le renseignement humain) qui lui permettent de recueillir le renseignement attendu. « Cette organisation raccourcit la boucle entre le renseignement et les opérations. Et ce d'autant plus que, pour remplir notre mission, nous pouvons nous appuyer sur la Fonction interarmées du renseignement que nous orientons et coordonnons, dans une logique de subsidiarité », souligne le général de Montgros.

Les défis de la DRM aujourd'hui ? Tout d'abord, réussir sa transformation numérique en relevant le défi de la donnée grâce au programme **ARTEMIS.IA**. Ensuite, renforcer son attractivité, à travers l'allongement de la durée d'affectation de son personnel ou l'accroissement des parcours de carrière alternant les affectations dans ses services, mais aussi au sein de la FIR et des autres organismes de renseignement.

Voir l'article complet dans la revue Esprit Défense N°10